Commune de La Pesse

Département du Jura
Arrondissement de Saint-Claude
Canton de Coteaux du Lizon

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du lundi 12 mai 2025

Etaient présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Marie-Anne LE METAYER (arrivée à 19h15), Anthony HAREL, Audrey GRANDCLEMENT, Caroline AUGE-CHEVASSUS (arrivée à 19h20),Benjamin SEVESSAND, Sandrine GIROD, Grégoire JUBERT

Pouvoirs : Jean-Christophe LEONARD à Claude MERCIER

Absents :

Secrétaire de séance : Audrey GRANDCLEMENT

Numéro	Objet	Résumé	Décision
025/2025	Budget 413 – Décision modificative n°01/2025 : Révision de crédits pour l'intégration de la recette de la vente aux enchères du vide-relais	Révision de crédits pour inscrire la somme de 6 040 € correspondant à l'intégration du produits des cessions de la vente du vide-relais dans la section d'investissement	10 voix Pour
026/2025	Convention d'entretien des espaces verts 2025 avec le prestataire privé Victor PROST	Tarifs maintenus mais application de la TVA à 20%. Nombre de prestations identiques mais façons de faire différentes (limiter ramassage, s'adapter à la météo). Marie-Anne LE METAYER ne prend pas part au vote.	9 voix Pour, 1 Ne prend pas part au vote
027/2025	SIVOS La Pesse/Les Bouchoux : Désignation d'un nouveau délégué communal	Suite à la démission de Caroline AUGE-CHEVASSUS, actuelle présidente du syndicat, désignation de Jean-Christophe LEONARD nouveau délégué titulaire. Celui-ci ne prend pas part au vote.	9 voix Pour, 1 Ne prend pas part au vote
028/2025	Lutte contre les scolytes : Accord de principe pour la reconduction de l'éxpérimentation en 2025	Les bûcherons ont renouvelé leur engagement pour l'abattage de 200m^3 d'arbres scolytés. Dans l'attente de la décision de l'Etat sur un nouveau financement de l'action, la commune de La Pesse se propose comme porteuse du projet pour les 3 communes et valide l'accord de principe de reconduire l'expérimentation en 2025.	10 voix Pour
029/2025	Zone de quiétude volontaire de la faune sauvage du Massif Champfromier/Chalam : Validation de l'acte d'engagement	La commune est membre du COPIL qui travaille au projet permettant de protéger la zone du Massif. Validation du nouveau document rédigé sous la forme d'un acte d'engagement.	9 voix Pour, 1 voix Contre

La Pesse, le 19/05/2025